

Technique fiscale des restructurations : fusions, scissions, APA, TUP

Identifier toutes les conséquences IS, droits d'enregistrement, TVA et CET des restructurations

PUBLIC

Fiscalistes - Responsables comptables - Directeurs administratifs et financiers - Experts-comptables - Avocats - Commissaires aux comptes - Leurs collaborateurs

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en fiscalité d'entreprise

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la

Code
1272

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 800 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Traduire les conséquences de l'opération de restructuration dans les résultats fiscaux des sociétés absorbante et absorbée
- Identifier les points d'attention en matière de droits d'enregistrement et de TVA
- Mesurer les impacts CET des restructurations

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Traduire les conséquences de l'opération de restructuration dans les résultats fiscaux des sociétés absorbante et absorbée

Examiner les différents outils juridiques et fiscaux au service des restructurations : fusion, fusion simplifiée, TUP, apport partiel d'actif, scission

- Les spécificités de chaque type d'opération
- Leurs conséquences juridiques propres
- Synthèse : les particularités juridiques des différentes opérations mentionnées

Déterminer la rémunération des apports

- L'évaluation des apports en valeur réelle
- La détermination du montant de l'augmentation de capital et de la prime de fusion
- Les opérations non rémunérées par des titres : fusion simplifiée, TUP
- Cas pratique : déterminer la parité d'échange, le montant de l'augmentation de capital et la prime de fusion d'une opération de fusion

Définir les modalités de transcription des apports : valeurs comptables/valeurs réelles

formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-daloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les règles à suivre par application des règles comptables
- L'impact du sens de la fusion et du contrôle
- Quiz : identifier la modalité de transcription des apports (VNC ou valeurs réelles) dans différentes situations

Appliquer le régime fiscal de l'opération d'apport : régime de droit commun ou régime de faveur

- L'opération aux valeurs réelles sous le régime de droit commun : conséquences fiscales de l'opération - détermination du résultat de cessation - obligations déclaratives
- L'opération aux valeurs réelles sous le régime spécial des fusions : obligations déclaratives et conséquences sur le résultat pour la société absorbée (sursis-report, traitement des plus ou moins-values d'apport, des provisions...) - impact chez la société absorbante (reconstitution des provisions, imposition des résultats d'apports, obligations déclaratives...)
- L'opération aux valeurs comptables placée sous le régime spécial des fusions
- Les conséquences d'une remise en cause du régime spécial des fusions
- L'opération aux valeurs comptables non placée sous le régime spécial
- Cas pratique : déterminer l'impact des opérations d'apport sur les résultats fiscaux des sociétés absorbée et absorbante

Traiter les conséquences de l'effet rétroactif conféré à l'opération de restructuration : date de réalisation, date d'effet

- La portée juridique, comptable et fiscale de l'effet rétroactif
- Le traitement de la période intercalaire
- Synthèse : l'intérêt fiscal de conférer un effet rétroactif à l'opération de restructuration

S'interroger sur le sort des déficits fiscaux

- Le déficit de la société absorbée : le transfert des déficits sur agrément
- Le déficit de la société absorbante
- Quiz : identifier les situations révélant d'un changement d'activité

Analyser fiscalement les boni et mali résultant des participations réciproques entre sociétés absorbante et absorbée

- Les notions de boni et « vrai » mali
- Le traitement du mali technique et suivi fiscal
- Cas pratique de synthèse : réaliser l'absorption d'une société dans laquelle l'absorbante détient une participation

Réaliser une restructuration dans un groupe intégré

- Les conséquences sur le périmètre d'intégration
- Aperçu des rectifications à apporter au résultat d'ensemble du groupe
- Quiz : identifier les opérations emportant sortie de groupe ou cessation du groupe d'intégration fiscale

Evaluer les conséquences de la réforme de 2023 du régime des fusions

- Les principales innovations
- Le point sur les impacts fiscaux IS

Identifier les points d'attention en matière de droits d'enregistrement et de TVA

Evaluer le coût de l'opération au regard des droits d'enregistrement

- Le principe de gratuité
- Le cas particulier des TUP avec transfert d'immeuble
- Quiz : identifier les cas où la théorie de la mutation conditionnelle des apports trouve à s'appliquer

Sécuriser la neutralité TVA de la restructuration

- La neutralité du transfert d'une universalité
- Le traitement des régularisations de TVA déductible
- Synthèse des points à surveiller : sort des crédits de TVA ; suivi des régularisations...

Mesurer les impacts CET des restructurations

Déterminer le redevable de la CFE

- Les conséquences du principe d'annualité des impôts locaux et d'absence de rétroactivité
- Les obligations déclaratives (formulaires 1447 C et M)
- Quiz : identifier les éventuelles déclarations à souscrire

Evaluer l'impact de l'opération sur la CVAE de l'année de la restructuration

- La détermination du taux d'imposition
- Les obligations déclaratives de l'apporteuse
- Synthèse : check list des contrôles à opérer en cas de restructuration

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 10-11 Sep. 2026
- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

A DISTANCE

- 10-11 Sep. 2026
- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

BORDEAUX

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

CHAMBERY

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

GRENOBLE

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

LILLE

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

LYON

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

MARSEILLE

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

MONTPELLIER

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

NANTES

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

NICE

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

NIORT

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

PAU

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

RENNES

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

ROUEN

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

STRASBOURG

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

TOULOUSE

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026

TOURS

- 5-6 Oct. 2026
- 4-5 Nov. 2026